

PARC GUSTAVE & LÉONARD HENTSCH

Communiqué de presse

Le Parc Gustave & Léonard Hentsch, au cœur d'un patrimoine industriel réhabilité, offert en donation à la Ville de Genève

Genève, le 23 juin 2015 – Ça y est ! Après 12 ans de travaux, les clés du Parc Gustave & Léonard Hentsch seront officiellement remises, le 28 juin 2015, par son donateur **Bénédict Hentsch** à la Ville de Genève, représentée par **Madame la Maire Esther Alder**. Lors de cette journée d'inauguration, l'initiateur du projet convie également les Genevois à venir découvrir dans une ambiance festive ce nouveau parc public situé sur l'emplacement de l'ancien Stade des Charmilles, ainsi que l'ensemble industriel Tavano, réhabilité et transformé en immeubles d'habitation et d'activité.

De la verdure et de l'urbanisme à grande échelle

Venant s'ajouter aux 20% d'espaces verts que compte déjà la Ville de Genève, les 3,8 hectares du Parc Gustave & Léonard Hentsch offrent un nouveau poumon de verdure à un quartier des Charmilles en manque de respiration. Le bâti construit dans les années 1990 en témoigne, atteignant par endroit un taux de densité de 3,3. Mais les lignes de forces qui ont présidé à la création de ce nouveau parc vont bien au-delà d'un simple carré engazonné. Le projet a été pensé dès l'origine par ses concepteurs comme un tout cohérent. « Nous avons réfléchi à la meilleure manière de réaliser un espace public alliant esthétique et qualité, tout en intégrant la réhabilitation de l'ensemble industriel Tavano, à l'abandon depuis la disparition de l'entreprise en 1995, et jouxtant les terrains de l'ancien stade », précise **Bénédict Hentsch**. Ce projet est donc la concrétisation d'une vraie vision. Pour le mener à bien, le donateur et son équipe de projet – **Jean-Claude Jacquet** qui a travaillé de 2003 à 2010 au reclassement des parcelles en collaboration notamment avec la Société Coopérative d'Habitation Genève (SCHG) et **Benoît Genecand** qui a piloté l'ensemble des réalisations entre 2010 et 2015 – ont fait appel aux bureaux d'architectes les plus réputés de Suisse romande car, pour **Bénédict Hentsch**, « la qualité de vie passe par la qualité du bâti ».

« L'objectif de ce projet était non seulement d'offrir aux habitants du quartier un nouvel espace public de qualité, favorisant l'échange et la mixité sociale, mais aussi de le penser globalement. Nous avons donc cherché à l'intégrer dans son environnement tout en réalisant de nouveaux logements. Le but : ramener la densité et l'urbanisme du quartier à des proportions plus humaines », indique **Benoît Genecand**. Cette intervention aura permis ainsi d'abaisser la densité de ce quadrilatère – compris entre le chemin des Sports, l'avenue de Châtelaine/rue de Lyon, l'avenue d'Aire et la voie CFF – à un taux de 2,3.

Tout un pan d'histoire industrielle réhabilité

Intégrés au projet, les bâtiments du fabricant de la machine à coudre Elna, l'ancienne usine Pic-Pic et son extension, ainsi que l'immeuble administratif de la marque, ont été transformés en logements et en surface d'activités. Le projet a également été enrichi d'une construction supplémentaire de 140 logements sur l'emplacement de l'ancienne tribune ouest du stade, le long du chemin des Sports. Au final, le nouveau site propose près de 250 nouveaux appartements, dont 150 en PPE, une rareté à Genève, et 100 à loyers contrôlés par l'Etat. « Pas moins de 700 personnes se retrouvent aujourd'hui dans ce

nouveau cadre qui tend à démontrer qu'il est possible de respecter la qualité de vie de l'individu en milieu urbain », souligne Bénédic Hentsch.

Les architectes à l'œuvre

Parmi les bâtiments transformés ou réalisés, les ateliers Tavano ont été réhabilités en centre événementiel et l'ancienne manufacture d'automobiles Pic-Pic en 35 lofts d'habitation, tous deux par le bureau d'architectes ris_chabloz. En lieu et place de l'extension Pic-Pic, un immeuble de 72 logements signé Richter Dahl Rocha & Associés a été réalisé. Quant au bâtiment administratif Elna, il avait déjà fait l'objet d'une rénovation en 2004 par TJCA Architecture. « Aujourd'hui, le pourtour du Parc compte cinq réalisations, porteuses d'une identité propre et d'un caractère fort. Mais loin de créer des oppositions, l'ensemble s'est construit dans l'harmonie », précise Kenneth Ross de Richter Dahl Rocha & Associés ; un bureau également impliqué dans les aménagements du Parc et la construction de deux parkings souterrains, en tout 348 places, dédiés aux bâtiments de la zone industrielle réhabilitée.

Explorer une nouvelle manière d'habiter

« Oui, il est possible de construire un immeuble de 146 mètres de long, sans que sa masse n'envahisse le paysage. » C'est en ces termes que Jacques Roulet entre en matière lorsqu'il parle du bâtiment LMI. Cette réalisation explore également un nouveau concept d'habitat : le logement à mixité intégrée (LMI). Une idée lancée par Antoine Ris du bureau d'architectes ris_chabloz, âprement défendue par les maîtres d'ouvrage (Bénédic Hentsch pour la partie PPE et la Société Coopérative d'Habitation Genève pour la partie HM) et développée par br architectes associés. Le concept consiste à intégrer à l'appartement une pièce supplémentaire et indépendante de 20 m² s'adaptant à toutes les étapes de vie de ses habitants. Travail à domicile, logement d'un aîné, d'une fille au pair ou d'un adolescent, cette formule s'adapte à toutes les évolutions de la cellule familiale sans que celle-ci ne doive, à chaque changement de cap, déménager ou réaménager son espace. Une nouvelle vision de l'habitat qui pourrait faire des émules.

Le parc, espace de mixité sociale

Réunir les différentes populations sur un même espace qui puisse fonctionner et s'adapter à tous les usages, a formé la base du projet du Parc imaginé par le bureau d'architectes et paysagistes Hüsler & Associés. « Le Parc a pour vocation la mixité sociale. Nous l'avons créé pour que des individus de tous horizons créent des relations dans un environnement naturel » explique le chef de projet Emmanuel Graz. Chaque élément qui le constitue forme autant de possibilités de rencontre : les terrasses d'eau, l'aire de jeux mais aussi les cheminements, une promenade desservant également les bâtiments. « La création de la place de jeux à l'intérieur du Parc résume parfaitement l'objectif que nous poursuivions : un projet graphique qui s'intègre dans le paysage, des jeux qui doivent permettre aux enfants de tous âges et de toutes conditions d'échanger, des équipements sportifs pour attirer adultes, adolescents, et pourquoi pas, les seniors de l'EMS voisin », conclut Emmanuel Graz.

Confort et sécurité maximum, frais d'entretien minimum

La gestion du Parc sera prise en charge par la Ville de Genève par l'intermédiaire de deux de ses services, le SEVE (Service des espaces verts) et VVP (Voirie – Ville propre), avec cinq postes équivalents temps plein. Une occasion de rappeler que les concepteurs s'étaient fixé comme objectif de réaliser un parc dont les frais de maintenance seraient le plus bas possible. Le coût d'entretien au m² est ainsi inférieur à la moyenne en ville. Le mobilier urbain a également été pensé en termes de longévité, préférant la pérennité des matériaux comme le béton, l'acier CORTEN, l'aluminium ou la pierre, au bois qui vieillit mal, notamment pour la place de jeux dont tous les équipements, y compris sportifs, sont résistants aux intempéries. Un soin particulier a également été apporté au respect des normes de confort et d'utilisation. A titre d'exemple, les terrasses d'eau ont été conçues pour rester ludiques sans présenter de risque propre aux bassins profonds.

Un site, une histoire, une famille

Descendant de l'une des grandes familles genevoises, Bénédicte Hentsch aura donc mis toute son énergie pour transformer les terrains qui accueillait la mythique pelouse du Servette FC en parc public. Il aura également mené en parallèle la réhabilitation de tout un pan de l'histoire industrielle genevoise. Sa donation du Parc à la Ville de Genève représente dans ce cadre un double hommage : à sa ville et à sa famille, dont l'apport à la cité, la finance et le sport, dépasse largement ces 3,8 hectares de verdure. « Mon père Léonard comme mon grand-père Gustave sont intimement liés à l'histoire de ce site. A l'histoire de Servette notamment. Mon grand-père y a joué et sa fondation – la Fondation Hippomène dont j'ai hérité de la présidence en 1993 – assurait la gestion des terrains du club. Voilà comment un héritage vous emmène parfois malgré vous dans de grands projets ». Et de conclure : « lorsqu'une solution a été trouvée pour construire un nouveau stade à la Praille, j'ai promis de faire de ce lieu un parc public. Je suis un homme de parole, j'ai tenu mon engagement et je suis fier d'offrir aujourd'hui ce nouveau morceau de ville aux Genevois ».

/////

Contacts presse

Mehregan Joseph – 076 380 61 80 - mehregan.joseph@furrerhugi.ch

Noémie Perrier – 079 724 47 43 - noemie.perrier@furrerhugi.ch

Communication

Laurence De Cecco – 022 344 79 02 - laurence.dececco@blossom-com.ch